

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-1169/PCG prescrivant suspension du permis de conduire

n° 71-1169/PCG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
3 septembre 1971

Numéro JO
n° 18 du 25/09/1971

Date du numéro
25 septembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°. — Sont suspendus pour une durée de quinze jours : Le permis de conduire n° 12663T délivré le 30 juin 1964 à Tananarive, à Mme Tale, Gisèle, née Chambonnet, le 20 août 1938 à Metenoison (Nièvre), demeurant à la B.A. n° 188 à Djibouti. Le permis de conduire n° 1855/B délivré le 26 décembre 1968 à Diibouti à M. Ali Assoueh, né vers 1925 à Oueah (TF.AI), demeurant à Djibouti, quartier 6. Le permis de conduire n° 78-49-04-29 délivré le 20 février 1969 à Versailles, à M. Mahot Robert, né le 29 avril 1949 à Cognac (Charentes), demeurant à la B.A. n° 188 à Djibouti. Le permis de conduire n° 210-314 délivré le 11 avril 1968 par le préfet de Meurthe-et-Moselle, à M. Lignier, Jean-Jacques, né le 26 septembre 1947 à Malzeville (Meurthe-et-Moselle), demeurant à Djibouti, boulevard Bonheure, sergent à la B.A. n°198: Le permis de conduire n° 396/68, délivré le 13 avril 1970 à Djibouti, à M. Maltas, Elephtério, né le 12 décembre 1943 à Asmara (Ethiopie), demeurant à Djibouti, 105 boulevard de Gaulle. Le permis de conduire n° 37 délivré le 1° septembre 1967 à Djibouti à M. Mohamed Warsafna @uedi, né en 1920 à Djibouti, demeurant à Djibouti, quartier 7, Avenue -30, maison n° 34. Le permis de conduire n° 43/68, délivré le 10 janvier 1968 à Djibouti à M. Nour Daher Gouled, né en 1947 à Ambilobe (Madagascar), demeurant au lotissement du Stade, maison 113/3. Le permis de conduire n° 622 délivré le 5 juillet 1967 à Djibouti à M. Abdi Talam Farah, né. vers 1938 à Djibouti, demeurant au.lôtiésement du Stade, maison 507/1. Le permis de conduire « n° 513/68 délivré le 10 avril 1968 à Djibouti à M. Houssein Hassan Aïnan, né vers 1949 à Dikhil (TE.A.I), demeurant à Djibouti, quartier 4, avenue 22, maison 24. Le permis de conduire n° 1487/70, délivré le 23 décembre 1970 à Djibouti, à M. Houssein Doualeh Guireh, né en" 1935 à Argueissa (Républioue de Somalie), demeurant à Diibouti, quartier 3, boulevard 17, maison 122. Le permis de conduire n° 1152, délivré le 22 novembre 1969 à Djibouti, à M. Hassan Abdillahi Waberi, né le 1° juin 1948, à Dikhil, demeurant à Djibouti, quartier 6, rue 42, maison 12. Le permis de conduire n 1115, délivré le 7 octobre 1969 à Djibouti à M. Mohamed Guelleh Iltireh, né vers 1950 à Djibouti, Gemeurant à Djibouti, quartier 6, rue 35, maison 2. Le permis de conduire n° 928, délivré le 6 novembre 1962 à Djibouti à M. Mohamed Ahmed Gouweiti, né en 1937 à Cheik Saïd (Yémen), chauffeur de taxi, demeurant à Ambouli. Le permis de conduire n° 306/69, délivré le 26 septembre 1969 à Djibouti à M. Mohamed Saïd Tourki, né en 1950 à Djibouti, demeurant à Ambouli, employé à la capitainerie du Port. Le permis de conduire n° 869, délivré le 22 décembre 1961 à Djibouti à M. Kaleb Houssein Abdou, né en 1939 à Djibouti, demeurant à Djibouti, quartier 1, avenue 10. Le permis de conduire n° 1030, délivré le 24 septembre 1969 à Djibouti, à M. Ali Mohamed: Ismaël, né en 1919 à Djibouti, chef de chantier, demeurant à Djibouti, quartier 2, boulevard 10, maison 22. Le permis de conduire n°-158, délivré le 16 mai 1958 à Djibouti, à M. Omar Abdi Gouled; né en 1933 à Djibouti, chauff- feur, demeurant à Diibouti, quartier 3, avenue 19. maison 66. Le permis de conduire n° 66/67, délivré le 20 février 1953 à Djibouti, à M. Hassan Omar Moussa, né'en 1933 à Djibouti, demeurant à Djibouti au quartier 4, avenue 22, maison 59. Le permis de conduire n° 860/68, délivré le 12 août 1970 à Djibouti, à M. Moussa Ali Bahdon, né en 1937 à Djibouti, demeu- rant à Djibouti, quartier 4, boulevard LE maison 51. Le permis de conduire n° 398, délivré le 5 décembre O5 à Djibouti, à M. Moumin Djama Farah, né vers 1934 à Djibouti, demeurant à Djibouti,

quartier 4, boulevard 5, maison 43 Etrt 2 Sont suspendus pour une durée de vingt et un jours : Le permis de conduire n° 470, délivré le 13 mai 1970 à Djibouti, à M. Abdi Mawel Dirieh, né en 1934 à Djibouti, demeurant à Djibouti, quartier 2, boulevard 18, maison 20. Le permis de conduire n° 448 délivré le 7 septembre 1966 à Djibouti, à M. Faycal Ahmed Ahmoud, né vers 1942 à Djibouti, demeurant au quartier 2, boulevard 15, maison 42 à Djibouti. Le permis de conduire n° 3/65, délivré le 20 mars 1969 à Djibouti, à M. Mohamed Ali Saïd, né vers 1943 à Djibouti, demeurant à D'iibouti. auartier 1. boulevard 14 maison A6.

Art. 3

— Sont suspendus pour une durée de un mois: Le permis de conduire n° 161400, délivré le 14 juin 1968, à M. Willefert Jacques, né le 16 août 1946 à Meyreuil (13) demeurant CT.A. 811 à Ambouli. Le permis de conduire n° 184204 délivré le 16 août 1960 à Strasbourg, à M. Stocquy, Jacques, né le 31 mars 1942 à Le Puy (Haute-Loire), demeurant route du Héron. Le permis de conduire n° 256765 délivré le 18 juin 1968 à Laon, a M. Thore, Jean-Claude, ne le 24. mars, 1946 à Biran (Gers), militaire au B.CS. n° 6/GET, Le Héron. Le permis de conduire n° 889, délivré le 6 août 1969 par T.P. Djibouti, à M. Mathieu, Joël, né le 12 avril 1949 à Dom- martin-le-Franc (52), sergent à la CT.A. 811 à Djibouti Le permis de conduire n° 177264 délivré le 22 novembre 1964 à Poitiers, à M. Perdereau, François, né le 7 décembre 1948, ai la Haye-Descartes (Saône-et-Loire), technicien SHA.B, BP .295. Le permis de conduire n° 75/1658, délivré le 13 juin 1967 à Paris. à M. Bonneville, Guy, né le 27 août 1948 à Paris, militaire au D.S.M.B. Le permis de conduire n° -73, délivré le 31 janvier 1964 à Djibouti, à M. Abdou Kassim Saïd, né en 1942 à Djibouti, chauffeur, demeurant au quartier 2, avenue 22, maison 6 Le permis de conduire n° 106/68, délivré lé 24 janvier 1968 par T.P. Djibouti, à M. Ismaël Bahdon Guelleh, se disant ne vers 1948 à Goubato (T.F.A.I), demeurant à Djibouti, au quartier 7, lotissement du Stade, maison 380. Le permis de conduire (renseignements illisibles), délivré à M. Abdallah Ibrahim Bour, né vers 1941 à Harrar (Ethiopie), demeurant au quartier 7, rue d'Ambouli. Les permis de conduire eB>5 et «C5 n° 945. délivrés le 26 août 1970 par T.P. Djibouti, à M. Omar Hassan Bour, né verse 1920 à TDjiihouti demeurant au auartier 3 boulevard 21. maison 92. Le permis de conduire n° 147. délivré le 22 juillet 1947 à Djibouti, à M. Houssein Djama Omar, né vers 1938 à Djibouti, demeurant à Djibouti, quartier 3, boulevard 18, maison 148. Le permis de conduire n° 587, délivré le 21 juin 1967 à Djibouti, à M. Mohamed Abdoul Rachid, né vers 1934 à Dire Dawa (Ethiopie), demeurant à Djibouti, quartier 1 Le permis de conduire n° 346. délivré le 9 octobre 1959 à Djibouti, à M. Abdou Mohamed Gouebar, né en 1904 à Djibouti, demeurant à Arta. Le permis de conduire n° 422 délivré le 29 avril 1970 à Djibouti. à M Mohamed Saïd Ali. né en 1950 à Diibouti, demeu- tant à D'iibouti. auartier 4 rue 12. Le permis de conduire n° 1393. délivré le 17 décembre 1969, à M. Khalib Abdallah Farah, né à Djibouti en 1945, y demeurant, auartier 1 boulevard 1. maison 7. Le permis de conduire n° 406/70, délivré le 22 avril 1970 à Djibouti, à M. Liberal, Claude, né le 7 juin 1948 à Sfax (Tunisie), sergent à la B.A. 188 à Djibouti. Le permis de conduire n° 090014, délivré le 22 avril 1960 à Bourg-en-Bresse, à M. Jourdan, Jean-Louis, né le 12 mars 1942 à Bourg-en-Bresse (Ain), demeurant à Djibouti, avenue du Héron. Te'Dermis de conduire n° 240 délivré 'le -20 juillet 1969 à Djibouti, à M. Ali Mohamed Souleiman, né en 1938 à Djibouti, y demeurant, place Hadji Dideh. Le permis 'de conduire n° 1522/67, délivré le 2 décembre' 1967 à Djibouti, à M. Elmi Gami Farah, hé en 1923 à Djibouti, chauff- feur. y demeurant, auartier 6. rue 52, maison 36. Le permis de conduire/n° 65/53. délivré le 4 mars 1970 à Djibouti, à M. Ahmed Mohamed Ghalab, né vers 1935 à Djibouti, v demeurant, quartier 2, près du dispensaire Pierre-Pascal. Le permis de conduire n° 167/67, délivré le 22 février 1967 à Djibouti, à M. Ahmed Elmi Doubad, né en 1930 à Djibouti, demeurant au quartier 5, boulevard 22, maison 8, chauffeur à l'hôpital Peltier.

Art. 4

Est suspendu pour une durée de quarante-cinq jours : Le permis de conduire de Mohafned Ahmed Kayed, né en 1939 à D'ibouti demeurant à Ambouli, quartier Gabal

Art. 5

Sont suspendus pour une durée de deux mois : Le permis de conduire n° 314/69. délivré le 4 octobre 1968 à Djibouti, à M. Saïd Mohamed Bahalwan, né en 1944 à Djibouti, demeurant au lotissement du Stade, n° 209/I ou L. Le bermis de'conduire n° 27. délivré le 8 janvier 1969 à Djibouti, à M. Vouge, Patrick, né le 13 mai 1951 à Dijon (Côte- d'Or), demeurant à l'hôtel des P.T.T. à Djibouti. Le permis de conduire n° 241/70. délivré le 23 juin 1970 à Djibouti, à M. Hassan Waberi Guelleh, né vers 1946 à Weat (T.F.AI), demeurant 29, avenue du Stade. Le permis de conduire n° 622/70, délivré le 17 jui 1970 à Djibouti, à M. Mohamed Hassan Abdallah, né en 1946 à Djibouti, employé Mobiloil, demeurant 3, avenue Clemenceau. Le permis de

conduire n° 155, délivré le 1° avril 1960 à Djibouti. à M. Mahamoud Abdi Farah, né en 1933 à Diibouti, chauffeur, demeurant quartier 5, boulevard 19, maison 68.

Art. 6

— Est suspendu pour une durée de trois mois: Le permis de conduire n° 61/70, délivré le 10 juin 1970 par TP. Diibouti, à M. Ahmed Abdourabo Abdallah, né en 1912 à Djibouti, y demeurant, quartier 2, avenue 6, maison 56.

Art. 7

— Sont suspendus pour une durée de quatre mois: Le permis de conduire n° 39059, délivré le 11 février 1957 par la préfecture des Pyrénées, à M. Sangarane Saminadane, né le 7 février 1925 à Couladour (Inde), demeurant à Djibouti, 6, rue de Rome. Le permis de conduire n° 663, délivré le 31 janvier 1964 à Djibouti, à M. Abdillahi Nour Ahmed, né en 1936 à Diibouti, y demeurant, quartier 6, 10, avenue du Stade.

Art. 8

Est suspendu pour une durée de cinq mois: Le permis de conduire n° 972/69, délivré le 3 septembre 1969 par T.P. Djibouti, à M. Moussa Walieh Boreh, ne en 1940 à Goubetto (Ali-Sabieh). demeurant à Diibouti, auartier 7. boule- vard 10. maison 21.

Art. 9

_ Sont suspendus pour une durée de six mois: Le permis de conduire de Valette Régis. né le 15 mai 1950 à Orange (84), soldat de 2° classe au B.C.S. n° 6 à Djibouti. Le permis de conduire n° 280/67, délivré le 29 mars 1967 par T.P. Djibouti, à M. Mohamed Aden Doualeh, né en 1931 à Djibouti, entrepreneur de maçonnerie, demeurant au lotissement du Stade, n° 111/83.

Art. 10

— Est suspendu pour une durée de deux ans: Le permis de conduire « n° 1039, délivré le 23 décembre 1966 par TP, Diibouti à NM: Ali Ahmed Toubé: né en 1946 à Loyada (T.F:A.L), demeurant à Loyada. ot Ile Le présent arrêté prendra effet à compter de la date de sa notification aux intéressés.
